Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S.G.D.S.N
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 13 juillet 2005
N° CERTA-2005-AVI-260

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilités dans IBM AIX ftpd

Conditions d'utilisation de ce document : http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html
Dernière version de ce document : http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-AVI-260

Gestion du document

Référence	CERTA-2005-AVI-260
Titre	Vulnérabilités dans IBM AIX ftpd
Date de la première version	13 juillet 2005
Date de la dernière version	–
Source(s)	
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service

2 Systèmes affectés

IBM AIX versions 5.1, 5.2 et 5.3.

3 Résumé

La vulnérabilité provient du serveur ftp (le démon `ftpd`) permettant à un utilisateur malveillant d'utiliser les ports dits éphémères lors d'un échange de fichiers entre deux machines distantes. Cette action pourrait conduire à un déni de service ou à une perte de fonctionalité.

4 Contournement provisoire

Dans l'attente de l'application du correctif de l'éditeur, il convient de vérifier la nécessité de laisser actif ce service.
En complément, il convient aussi de ne pas autoriser la connexion d'un utilisateur en mode anonyme. Enfin, il est conseillé de spécifier l'étendue des ports éphémères.

5 Solution

Suivre les directives de l'éditeur.

6 Documentation

– Bulletin de sécurité d'IBM du 6 juillet 2005 :
  ftp://aix.software.ibm.com/aix/efixes/security/ftpd_ifix.tar.Z

Gestion détaillée du document

13 juillet 2005 version initiale.